

Guide d'informations pour les parents - camp de jour d'ITUM dans le contexte du COVID-19



PRÉPARÉ PAR :
SPORTS ET LOISIRS ITUM

Nature et objectifs du camp de jour

Le camp de jour vise à offrir aux jeunes de la communauté de Uashat mak Mani-Utenam :

- Une opportunité de socialiser malgré le contexte actuel
- Une programmation structurée touchant plusieurs domaines
- La chance de consolider certains apprentissages scolaires
- Des activités propres à la culture Innue

Ce service vise à offrir des activités pour les jeunes en leur assurant une sécurité maximale dans le contexte du COVID-19.

Pour ce faire, plusieurs mesures doivent être prises pour la santé et la sécurité des jeunes et du personnel du camp de jour.

Le camp de jour poursuit les objectifs suivants :

- Veiller au bien-être général des jeunes et poursuivre leur développement global par l'élaboration d'activités tenant compte de leurs intérêts et de leurs besoins ;
- Proposer aux jeunes des activités de loisir structurées, tout en socialisant avec d'autres de son âge ;
- Consolider certaines connaissances de la culture Innue ;
- Assurer la santé et la sécurité des jeunes, dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par la santé publique dans un contexte de COVID-19 ;
- Permettre aux jeunes de poursuivre leurs activités des trousseaux pédagogiques ou de l'enseignement à distance durant la période scolaire.

Inscription au camp de jour

Les inscriptions des jeunes au camp de jour d'ITUM peuvent se faire en composant le :

Camp de jour 418-968-1938 Sports et Loisirs ITUM

Les informations sur le camp de jour sont disponibles sur le site web à l'adresse suivante : www.itum.qc.ca sous l'onglet *Services à la communauté*, à la section *Sports et Loisirs*.

Le camp de jour est réservé pour les jeunes âgés entre 6 ans et 12 ans uniquement.

Des formulaires interactifs peuvent être complétés en ligne et acheminés par courriel aux adresses suivantes :

Camp de jour info@loisir.itum.qc.ca



Inscription au camp de jour (suite)

Les inscriptions sont limitées. Dans le cas où nous devrions refuser des inscriptions, les priorités suivantes seront respectées :

1. Employés d'ITUM
2. Membres de la communauté qui occupent un autre emploi
3. Autres membres de la communauté

Tarifs

Les tarifs pour la fréquentation des enfants sont :

- 20,00 \$ par semaine par enfant (camp de jour seulement)
- 15,00 \$ par jour pour le premier enfant (camp de jour et service de garde)
- 7,00 \$ par jour pour les autres enfants d'une même famille (camp de jour et service de garde)

Les paiements devront se faire obligatoirement aux deux semaines. Une facturation sera donnée aux parents à tous les mercredis après deux semaines de fréquentation.

Les paiements devront se faire par un virement direct ou par chèque. Aucun paiement en argent comptant.

Tous les frais **doivent être payés aux deux (2) semaines**. Des retards de paiement pour une durée de trois semaines entraîneront une suspension de service jusqu'au paiement total des sommes dues.

Horaire du camp de jour

Le camp de jour est offert du lundi au vendredi, sauf durant les jours fériés.

Voici l'**horaire régulier** du camp de jour :

Du 15 juin au 31 juillet (6 semaines)

Lundi au vendredi : De 9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

***Un service de garde est offert de 7h30 à 9h, 12h à 13h et 16h à 17h30 moyennant des coûts supplémentaires**

***Certaines journées d'activités obligeront les jeunes à apporter leur dîner**



Coordonnées du camp de jour

Afin d'éviter tout malentendu et pour assurer la sécurité de tous les enfants fréquentant le camp de jour, **tout message doit être adressé directement au coordonnateur du camp de jour** :

Voici les coordonnées de camp de jour d'ITUM :

Camp de jour 418-968-1938 info@loisir.itum.qc.ca Sports et Loisir ITUM

Ratio dans le camp de jour

Les ratios seront d'un (1) animateur pour six (6) jeunes par groupe. Deux camps de jour seront en opération, soit à Mani-Utenam (école Tshishteshinu) et à Uashat (école Johnny Pilot).

L'accueil des jeunes se feront dans les entrées suivantes :

↳ École Tshishteshinu Entrée principale

↳ École Johnny Pilot Entrée principale

Aucun rassemblement ne sera permis dans les aires communes. Les gymnases, les endroits prévus pour la prise des repas seront supervisés afin de limiter le nombre de personnes au même endroit pour éviter tout rassemblement. Ces lieux seront fréquentés à tour de rôle selon un horaire précis. La distanciation sociale de deux mètres devra être respectée en tout temps. Nous favoriserons grandement les activités extérieures.

Gestion des arrivées et des départs

Un contrôle des arrivées et des départs est important pour la sécurité de tous.

Arrivées :

- À l'extérieur, les familles devront garder une distanciation de deux (2) mètres en tout temps ;
- Un seul parent sera admis à la fois à l'entrée du camp de jour avec son enfant en respectant la distanciation de 2 mètres entre chacun;
- Le parent et l'enfant doivent se désinfecter les mains avec une solution hydroalcoolique ;
- Le parent devra répondre à un questionnaire à la réception de l'école ;



- La température devra être prise à l'arrivée de l'enfant avant de le diriger dans son local par le personnel du camp de jour ;
- Dans la mesure du possible, il est demandé que ce soit toujours le même adulte ou le même parent qui viendra porter et chercher l'enfant au camp de jour ou au service de garde ;
- Aucun déplacement n'est autorisé pour les parents et les visiteurs dans l'école ;
- Le jeune aura un casier assigné pour déposer ses effets personnels. Le casier sera désinfecté après chaque journée. Une distanciation sera respectée entre les casiers alloués aux jeunes. Le jeune aura le même casier assigné durant tout son séjour au camp de jour ;
- Le lavage des mains (20 secondes) sera obligatoire au lavabo du local dès son arrivée ;
- Il est recommandé de laisser les portes des locaux ouvertes dans la période des arrivées des jeunes pour éviter les manipulations inutiles ;
- La période d'accueil se situe entre 8h45 et 9h15.
- Les parents devront contacter la responsable du camp de jour avant de se présenter à l'école en cas d'imprévu.

N.B. Aucun objet personnel de l'enfant ne doit être apporté de la maison, à l'exception de la boîte à lunch et une gourde d'eau. Si tel est le cas, la boîte à lunch et la gourde seront désinfectées dès l'admission du jeune au camp de jour. Également, les parents devront fournir des articles de rechange (culottes de propreté, au besoin, bas, pantalon, gilet) qui seront laissés dans le casier à la première journée au camp de jour.

Départs :

- Il est recommandé de laisser les portes des locaux ouvertes dans la période des départs des jeunes pour éviter les manipulations inutiles ;
- Le parent se présentera à l'entrée principale de l'école. Un parent à la fois sera autorisé à la sortie du camp de jour ;
- Le parent devra appliquer le gel désinfectant pour les mains à base d'alcool dès son arrivée ;
- Le parent devra éviter de toucher les surfaces dures de l'entrée de l'école ;
- Le responsable de l'accueil fera patienter le parent à l'entrée du camp de jour. Aucun déplacement n'est autorisé pour les parents et les visiteurs dans l'école ;
- Le responsable de l'accueil ira récupérer le jeune dans son local pour le reconduire à la sortie. Avant le départ, le jeune devra se laver les mains ;



- Dans le cas d'un empêchement d'un parent pour venir récupérer son enfant, le parent devra aviser le responsable du camp de jour de la personne qui viendra récupérer l'enfant soit par téléphone ou par écrit.
- L'enfant pourra retourner à pied à la maison (midi et soir) avec l'autorisation écrite du parent.

Coordonnées des parents

Les parents doivent informer le coordonnateur du camp de jour de tout changement des coordonnées (cellulaire, adresse, téléphone au travail, gardienne, ...).

Adoption des comportements sécuritaires

Les enfants et les membres du personnel doivent respecter les consignes sanitaires en contexte de pandémie en tout temps.

Les salutations impliquant des contacts physiques entre les personnes, comme les poignées de mains et autres, sont à éviter. Privilégiez les pratiques alternatives.

Le partage d'objets (crayons, jouets, cahiers, vaisselle, ustensiles, etc.) est à éviter au maximum entre les personnes.

Le transport d'objets de la maison au camp de jour sera limité autant que possible.

Il est recommandé aux enfants et aux membres du personnel qui souffrent d'une condition les mettant plus à risque de complications graves de la COVID-19 de ne pas fréquenter le camp de jour.

À l'arrivée à la maison, les parents devront nettoyer les vêtements de leur enfant à l'eau savonneuse. Ces derniers peuvent être nettoyés avec les autres vêtements de la famille.

Nous allons grandement privilégier les activités extérieures.

Personnes non admises au camp de jour

- Les personnes qui n'ont pas voyagé, mais qui développent un symptôme d'allure grippale (fièvre, toux, mal de gorge, fatigue, courbatures ou fatigue intense) ne devraient pas fréquenter le service de garde jusqu'à 36 heures après la disparition des symptômes, même si dans la situation actuelle, le risque que ce soit la COVID-19 est faible.
- Les personnes de retour de voyage (extérieur de la région) depuis 14 jours ou moins – mesure évolutive ;
- Les personnes malades en attente d'un test ou du résultat d'un test pour le COVID-19 ;



- Les personnes atteintes de COVID-19 ;
- Les personnes qui ont eu des contacts étroits avec des cas de COVID-19 pendant la période d'isolement ;

Personnes non admises au camp de jour

- Dans le cas d'une confirmation de COVID-19 pour un employé ou un jeune fréquentant le camp de jour, la Santé publique communiquera des directives pouvant aller jusqu'à la fermeture du camp de jour pour une période déterminée.

Mesures d'hygiène et de salubrité

Des mesures strictes d'hygiène et de salubrité sont mises en place dans le camp de jour.

Des solutions hydroalcooliques, du savon et du papier à main jetable sont à la disposition des jeunes et du personnel pour procéder au lavage des mains très fréquemment pendant la journée.

L'hygiène des mains est obligatoire à l'entrée, avant et après chaque activité intérieure ou extérieure, avant et après la consommation de nourriture, après s'être mouché et à la sortie.

Des mouchoirs sont à la disposition des jeunes et du personnel pour respecter les principes d'étiquette respiratoire. Les mouchoirs sont jetés dans une poubelle avec couvercle sans contact immédiatement après avoir été utilisés.

Composition des groupes

Les groupes seront constitués pour un ratio d'un (1) animateur / six (6) enfants.

Les groupes devront être regroupés en fonction des âges et seront divisés dans des locaux distincts qu'ils conserveront tout au long de la semaine.

Garder les mêmes tandems animateur-enfants et les répartir dans différents locaux.

Activités

Les parents recevront un horaire détaillé à chaque semaine.

Les activités à l'extérieur seront priorisées, à tour de rôle selon les groupes et les espaces. Les activités seront organisées pour permettre aux jeunes d'appliquer une certaine distanciation entre



eux. La disposition des meubles dans les salles sont aménagés en conséquence. L'accès aux modules de jeux reste interdit à l'extérieur pour le moment.

Des activités seront organisées dans le gymnase et les groupes seront accueillis à tour de rôle pour y pratiquer des activités sportives.

La majorité des activités seront organisées à l'extérieur, il est donc important que les enfants soient habillés chaudement afin qu'ils puissent participer et profiter des activités.

Règles de fonctionnement du camp de jour

La valeur du respect est importante. Le jeune doit faire preuve de respect envers les adultes et les autres enfants fréquentant le camp de jour. Les enfants doivent manipuler le matériel avec soin.

Dans le cas du non-respect des consignes ou dans le cas de manifestation de comportement chez un enfant pouvant nuire à la sécurité de lui-même ou des autres et/ou au bon fonctionnement du camp de jour, les parents seront informés dès l'apparition de tels comportements. Une interruption de service pourrait survenir dans le cas d'une problématique non-résolue malgré des avertissements et des rencontres pour tenter de régler les situations.

Boîte à lunch

Les aliments doivent être déposés dans une boîte à lunch (avec « ice-pack ») identifiée au nom de l'enfant. Les boîtes à lunch seront déposées dans les locaux attitrés aux jeunes après avoir été désinfectées.

Aliments interdits au camp de jour

Comme vous le savez, plusieurs enfants souffrent d'allergie alimentaire, pour assurer la sécurité de tous les enfants, certains aliments sont interdits au camp de jour tels que : arachides, noix, noisettes, amandes, kiwi, poissons, fruit de mer.

Il se peut que d'autres aliments soient ajoutés selon les mentions des allergies des jeunes fréquentant le camp de jour, dans une telle situation, tous les parents seront avisés.

Collations

Les enfants qui fréquentent le camp de jour peuvent apporter une collation telle que : légumes, fruits, fromage, eau. Les bouteilles d'eau devront être désinfectées dès l'arrivée du jeune. Nous encourageons également une bouteille d'eau réutilisable et non celles en plastique jetable.



Repas

Les enfants pourront apporter un repas froid ou chaud dans un thermos. L'utilisation des micro-ondes est interdite.

Certaines journées d'activité obligeront les jeunes à apporter un dîner puisqu'il leur sera impossible de retourner à la maison (ex. : journée à Shipit ou au Lac Rapide). Les parents seront toujours avertis quelques jours avant ce genre d'activité.

Avant et après le repas, les surfaces seront désinfectées adéquatement et les jeunes devront se laver les mains.

Hygiène buccale

Cette pratique sera suspendue pendant la période de pandémie.

Objets

Pour éviter les bris de toute sorte ou les pertes de matériels électroniques, les élèves ne peuvent pas apporter les articles de type iPod, iPad, cellulaires, MP3, DS ou autre jeu ou jouet, à moins d'une permission spéciale de la part du responsable du camp de jour. Dans une telle situation, les parents seront informés par écrit ou par téléphone. De toute façon, nous favoriserons les jeux actifs et, autant que possible, extérieurs.

Administration des médicaments

Seuls les médicaments sous prescription sont autorisés. Les médicaments doivent être conservés dans leur contenant d'origine avec le nom de l'enfant, la posologie prescrite et la date d'expiration du médicament. Pour l'administration des médicaments, les parents devront compléter un formulaire d'autorisation. Aucun autre médicament ne peut être administré par le personnel du camp de jour.

Blessures

Les blessures mineures seront traitées par le personnel du camp de jour et les parents recevront un rapport écrit des circonstances de l'incident ayant provoqué la blessure mineure. Les mesures de protection individuelle de base seront respectées.

Dans le cas d'une blessure occasionnant une intervention médicale, les parents seront contactés dans l'immédiat, à défaut de rejoindre les parents, l'enfant sera reconduit à l'hôpital par ambulance avec un membre du personnel désigné. Les parents recevront un rapport écrit expliquant les circonstances de l'incident ayant causé la blessure.



État de santé

Les parents devront compléter une fiche de santé pour leur enfant afin que les responsables du camp de jour puissent être informés de l'état de santé des jeunes et des précautions à prendre au besoin. Les parents doivent informer le personnel de tout changement de situation de leur enfant.

Si l'enfant présente une fièvre, de la toux ou a de la difficulté à respirer, il doit être retiré du camp de jour jusqu'à 24 ou 48 heures après la fin des symptômes.

Certains symptômes pourraient ne pas être causés par le coronavirus. Par contre, dans le contexte actuel, tous les enfants présentant un de ces signes seront retournés à la maison.

État de santé (suite)

Le coordonnateur du camp de jour demandera l'autorisation au parent pour référer les informations à l'infirmière de Uauitshitun pour suivre l'évolution de la condition de santé de l'enfant.

Symptômes du COVID-19 chez l'enfant

Chez l'enfant, les symptômes de la COVID-19 sont les suivants :

- ↳ Fièvre (38° C et plus (100.4° F) et plus – température buccale)
- ↳ Toux nouvelle ou aggravée
- ↳ Difficultés à respirer
- ↳ Fatigue extrême
- ↳ Perte soudaine de l'odorat, avec ou sans perte de goût
- ↳ Pneumonie

Certains enfants pourraient avoir des symptômes de diarrhée ou de vomissement ou d'autres symptômes plus légers. La majorité des enfants présente peu ou pas de symptômes.

